



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037131

HAL Id: hceres-02037131

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037131v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017621
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES, COMMUNICATION
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

La licence Langues étrangères appliquées propose quatre parcours :

- Parcours Langues étrangères appliquées aux affaires (semestres 1 à 6),
- Parcours Tourisme (semestres 5 et 6),
- Parcours Sciences et techniques du commerce international (semestres 1 à 6),
- Parcours Traduction spécialisée (création) (semestres 5 et 6).

Onze langues peuvent être étudiées, avec obligation d'étudier l'anglais et un encouragement au trilinguisme.

Cette mention est pilotée efficacement par une équipe soucieuse d'innovation pédagogique et de réflexion sur les compétences.

Outre la progressivité des enseignements, des dispositifs d'aide à la réussite intéressants ont été mis en place pour l'accès aux parcours spécialisés de L3. Peu d'informations sont données en revanche sur les réorientations et les passerelles vers d'autres mentions (qui concernent, de fait, très peu d'étudiants) ainsi que sur les enseignements de mise à niveau en L1.

La mobilité internationale des étudiants est encouragée et favorisée par des partenariats avec des universités étrangères (notamment allemandes : programme Tandem).

Une analyse fine des compétences transversales est proposée pour la plupart des UE, et précisée dans le supplément au diplôme.

L'insertion professionnelle est favorisée par l'intervention de professionnels et par la mise en place du Projet Professionnel Etudiant.

Les points les plus forts :

1-	Equipe pédagogique diversifiée et organisée, dans laquelle les responsabilités sont clairement réparties, et qui s'est engagée dans une démarche de réflexion pédagogique (autour des pôles « langue » et « civilisation »).
2-	Projet pédagogique cohérent et progressif, qui s'appuie sur une analyse assez précise des compétences transversales.
3-	Accompagnement des étudiants pour l'accès aux parcours spécialisés offerts en L3 (mise en place de stages intensifs en septembre), pour la mobilité internationale et pour l'insertion professionnelle.

Les points les plus faibles :

1-	Le taux d'abandon important en L1 ne donne pas lieu à une analyse ni à la mise en place de dispositifs spécifiques. Les parcours de réorientation manquent de précisions. Les enseignements de mise à niveau en L1 ne sont pas précisés (essentiellement auto-formation).
2-	La connaissance des populations étudiantes, assez précise en ce qui concerne leur origine, reste insuffisante en ce qui concerne leur devenir (réussite en master, devenir des non-diplômés).
3-	Les annexes détaillant les modalités du contrôle des connaissances et les règles de compensation ne sont pas communiquées.

Recommandations :

Certains indicateurs pourraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie (notamment le taux d'abandon des L1 et leur devenir) et susciter la mise en place de dispositifs d'aides à la réussite renforcés en L1 (enseignements de mise à niveau, groupes spécifiques, UE de préparation aux licences professionnelles). L'évaluation des compétences transversales pourrait être précisée UE par UE.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très satisfaisante* sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très satisfaisante* sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.